

## COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal s'est réuni le 31 mars 2021 à 20H00, sous la présidence de Monsieur Didier BERNE.

Excusées : Arlette GAY, Béatrice BANCEL (pouvoir à Didier BERNE)

### APPROBATION COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Le compte rendu du Conseil Municipal du 25/02/2021 est adopté à l'unanimité.

### DOSSIERS D'URBANISME EN COURS :

|  |  |
|--|--|
| Déclaration d'intention d'aliéner            | CHANIAC Sylviane (maison) – GUILLOT Stéphane (terrain) – SCI LE CLOS SAINT ROCH (maison)   |
| Déclarations préalables accordées ou tacites | BROSSAT Mikaël : pergola toiture en panneaux photovoltaïques<br>BERNE Didier : abri de jardin  |
| Déclarations préalables en cours             | DUPERON Claude : panneaux photovoltaïques<br>GROS Christian : isolation par l'extérieur  |
| Permis accordés ou tacites                   | VALETTE Jeremy et CAPOTE Samantha : maison individuelle<br>DAMIAN Henri et Edwige : maison individuelle  |
| Permis en cours                              | PALABOST Manuel et Agnès : maison individuelle<br>PINEYE Florian : garage<br>FARGE Jacques : modification construction existante<br>SAUER Wilfried et VENET Audrey : maison individuelle |

### VOTE DES TAUX D'IMPOSITION 2021

Le Conseil vote à l'unanimité les taux suivants, pour l'exercice 2021 :

| Année       | Taxe d'habitation | Taxe Foncière propriétés Bâties  | Taxe Foncière propriétés Non Bâties |
|-------------|-------------------|--|-------------------------------------|
| <b>2021</b> | <b>0</b>          | <b>35.00*</b><br><i>(taux communal 19,70 + taux départemental 15,30)</i> | <b>35.78</b>                        |
| 2020        | 10.27             | 19.55  | 35.78                               |

\*Changement cette année : c'est la commune qui perçoit la part départementale

### VOTE DES SUBVENTIONS 2021

Le Conseil vote les subventions 2021 pour un montant de 56.000 €, dont 40.000 € alloués à l'AFR pour ses activités de centre de loisirs et périscolaire (en contrepartie, la commune bénéficie d'une aide de la CAF dans le cadre du contrat enfance). Détail des autres subventions en annexe.

### PRESENTATION ET VOTE DES BUDGETS 2021

| BUDGET         | FONCTIONNEMENT | INVESTISSEMENT |
|----------------|----------------|----------------|
| Principal      | 957.532 €      | 735.736 €      |
| Assainissement | 99.464 €       | 234.103 €      |
| Restaurant     | 23.739 €       | 20.484 €       |

#### Principaux projets d'investissements :

travaux de voirie - travaux extérieurs sur le terrain de l'usine DEYME - aménagements bâtiments (travaux électricité, purificateur d'air pour l'école, peinture de l'école ...) - travaux garages (dalle, plafond, étanchéité ..) - matériel informatique école - matériel technique (achat épareuse, plaque vibrante...) – étude aménagements des rues de la Quintaine, des Liseurs, St Roch, St Pierre et des Canuts – étude de la réhabilitation de l'Amicale Laique – travaux massifs de fleurs – aménagement de la cour de la salle communale (préau, clôture, jeux pour les enfants, espace de pétanque...) – divers : guirlandes de Noël, ...

### CONVENTION DE VERSEMENT SUBVENTION 2021 A L'AFR

Dans le cadre de la loi n° 2000-321 relative à la transparence des aides octroyées par les personnes publiques, il est fait obligation de conclure une convention pour les subventions dont le montant annuel dépasse la somme de 23.000 €. M. le Maire présente la convention à intervenir avec l'AFR, fixant le montant de l'aide 2021 (égale à 40.000 €) et précisant les obligations de l'association.

## **APPROBATION CHARTE ILLIWAP**

L'AMF42 et la CCFE aident financièrement les communes qui souhaitent se doter de l'application ILLIWAP. La commission communication propose de mettre en place cette application qui permettra d'améliorer la communication de la commune envers les administrés en diffusant des informations en temps réel. De plus, elle est gratuite et sans inscription pour l'utilisateur.

Afin d'encadrer la diffusion de l'information, la commission communication a établi une charte d'utilisation de cette application (types de messages...)

Le Conseil approuve le contrat d'abonnement à intervenir avec la Sté Illiwap ainsi que la charte d'utilisation.

## **PRESENTATION DES PROJETS DE REHABILITATION DES VOIRIES**

Les rues de la Quintaine, St Roch, des Liseurs, Saint-Pierre (partie haute) et des Canuts seront prochainement réhabilitées. Le Cabinet Réalités a été retenu pour assurer la maîtrise d'oeuvre.

Les objectifs de cette réhabilitation sont :

- la sécurité des usagers (voitures, piétons et vélos)
- l'enfouissement des réseaux secs
- l'amélioration de l'assainissement
- l'embellissement de la commune

Trois permanences seront proposées prochainement dans le but de présenter le projet aux riverains et d'échanger avec eux. Elles auront lieu les samedis matin.

Les travaux débuteront fin 2022, et se dérouleront sur 3 à 4 ans.

## **PROJET REHABILITATION TENEMENT IMMOBILIER EARL LES MONTS D'OR**

M. le Maire présente le projet d'urbanisme de Mme THIOLLIER, exploitante agricole (EARL des Monts d'Or). Ce projet de création d'un gîte et de réhabilitation d'un bâtiment, ne satisfait pas pleinement aux règles du PLU et nécessite donc une dérogation.

Le Conseil, à la majorité des voix, donne un 1<sup>er</sup> avis favorable, mais cet avis n'est cependant pas définitif car il convient, en dehors du PLU, de se renseigner sur d'autres paramètres liés au statut d'exploitant agricole.

## **COMPTE RENDU DIVERSES COMMISSIONS ET POINTS DIVERS**

### **Commission CME (Conseil Municipal Enfants) :**

Les parkings à vélo ont été installés. Pour les matérialiser, les enfants vont peindre sur le bitume un symbole représentatif.

En raison de la crise sanitaire, les enfants ne seront pas présents à la commémoration du 08 mai.

### **Commission Club des jeunes :**

Les travaux de remise en état du local des jeunes, rendus nécessaires suite aux dégâts causés par la grêle du 06/07/2019, sont terminés (réfection toitures et plafonds). Il reste maintenant à prévoir le remplacement de quelques équipements hors d'usage (réfrigérateur, micro-onde...)

### **Commission Communication :**

Mise en place de l'application Illiwap.

L'Office du Tourisme offre la possibilité de mettre en place des widgets sur notre site internet, pouvant reprendre notamment les prochaines manifestations sur la commune, la liste des hébergements ou autre.

### **Commission Sport :**

Les entraînements jeunes peuvent se poursuivre mais uniquement sur les terrains extérieurs (contexte crise sanitaire).

### **Commission Ecole :**

Compte rendu du Conseil d'Ecole : l'effectif actuel est de 134 élèves ; il devrait rester sensiblement le même à la rentrée 2021/2022.

Une sortie vélo sera organisée fin juin.

Des travaux ont été effectués : Installation chauffe eau et dérouleurs essuie-mains

### **Commission CCAS:**

Une réunion est prévue le 10 avril 2021 à la salle du Conseil

La séance est levée à 23h29

**ANNEXE – SUBVENTIONS 2021**

| <b>6574</b>                                      | <b>Montant</b>  |
|--|-----------------|
| AFR - Contrat Enfance                            | 40.000 €        |
| AFR - Centre de Loisirs                          | 150 €           |
| Basket   | 1.500 €         |
| ADMR   | 150 €           |
| Amicale Laïque                                   | 600 €           |
| Amicale des Sapeurs-Pompiers                     | 400 €           |
| OCCE Coopérative scolaire                        | 750 €           |
| OCCE Coopérative scolaire Classe Découverte      | 950 €           |
| OCCE Coopérative scolaire Spectacles Expositions | 1.650 €         |
| Sou des Ecoles                                   | 250 €           |
| Sou des Ecoles calculatrices                     | 200 €           |
| Forez Donzy Football                             | 1.500 €         |
| Club des Jeunes                                  | 1.000 €         |
| Trail des Pierres Folles                         | 700 €           |
| Non affecté (commerçants, artisans...)           | 6.200 €         |
| <b>TOTAL</b>                                     | <b>56.000 €</b> |